

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 28 (1894)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Per. 85686

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Décembre 1894.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger

LA LOUTRE TUÉE A BOUDRY EN JANVIER 1894

On sait l'extrême difficulté que présente la chasse à la loutre, cet animal est si farouche et sait si bien se cacher qu'on peut en avoir un dans le voisinage, constater maintes fois les dégâts qu'il commet en détruisant le meilleur poisson, sans parvenir à l'apercevoir soit de jour, soit de nuit, même en le guettant avec persévérance.

Aussi lorsque M^r. F..., qui habite les bords de l'Arreuse, à Boudry, fut éveillé un peu avant minuit par les aboiements furieux de son chien, et que s'étant levé il le vit hurlant et sautant autour d'un animal dont il ne put déterminer l'espèce, il ne supposa pas un instant qu'il avait affaire à une loutre.

M^r. F. sortit pour mettre un terme à ce vacarme fort importun à une telle heure, et chercher à s'emparer, avec l'aide de son épagnoul, de celui qui en était la cause. Mais l'animal, au lieu de gagner le large, réussit à s'introduire dans un canal d'aération qui traverse la maison. Au moment de le saisir, il s'échappa et se mit à fuir à travers le verger qui entoure la propriété. Mais le chien s'acharnait à le poursuivre et à lui couper la retraite. Cependant M^r. F. qui était rentré pour prendre son fusil dans lequel il coula en hâte une cartouche, revint au moment où la bête s'étant glissée sous la clôture qui sépare la propriété de la route et du régional N. C. B., s'introduisait sous une dalle jetée sur le fossé longeant la barrière.

M^r. F. fit feu dans le trou sans viser ni voir le fuyard qui, sans doute touché, ou épouvanté par l'explosion, poussait, dit le chasseur, des cris désespérés, comme un enfant blessé, ce qui, au milieu de la nuit, donnait le frisson. Pour en finir, il fallut chercher une seconde cartouche.

Pendant ce temps, le chien n'avait pu empêcher l'animal de sortir de son trou et de se diriger vers la rivière, mais gêné dans sa retraite par l'épagnoul, il se détournait à chaque instant pour faire tête et le tenir en respect en le menaçant de ses crocs. Les deux adversaires étaient si rapprochés que le chasseur qui les suivait pas à pas n'osait tirer, de peur de les abattre l'un et l'autre. Et l'Arreuse n'était plus qu'à quelques pas; il suffisait d'un élan et la bête énigmatique aurait disparu.

Avec beaucoup de peine le chien fut écarté et M^r. F. put faire usage de son fusil. Une décharge dans la tête étendit la bête sur le gravier de la rive.

Tout cela s'était fait en peu de temps et dans les ténèbres. Lorsque l'heureux chasseur rap-

porta son gibier à la maison et qu'il put l'observer à la lumière d'une lampe, il reconnut avec plaisir une loutre, dont la belle fourrure n'était pas endommagée, et qui pesait 11½ livres.

Lorsqu'il ouvrit l'estomac, il constata avec surprise qu'il était complètement vide. Il est vrai que la partie poissonneuse de la rivière, celle où nagent les truites, étant gelée, les vivres manquaient à la loutre; elle en cherchait probablement dans la basse-cour de la propriété, fort bien garnie, comme chacun le sait dans la contrée.

Cette aventure lui coûta la vie.

L. F.

QUELQUES MOTS SUR LES PLUS GROS ARBRES DU PAYS

(SUITE ET FIN)

Quant aux grands **chênes** qui étaient autrefois l'ornement de nos forêts, ils ont à peu près tous disparu. La beauté ou la solidité de leur bois a été la cause de leur trépas. La forêt de Teseux renferme cependant encore quelques remarquables spécimens de cette essence précieuse; il y a peu d'années, on en comptait davantage, mais beaucoup ont été coupés et transformés en vulgaires solives. Un des derniers représentants de cette race de géants se voit encore non loin du **stand** de Teseux. C'est un chêne magnifique, au tronc droit, à la puissante ramure. Au ras du sol, il a 7 mètres de tour; à un mètre, il mesure encore de 4^m 80 à 4^m 90. Le tronc cylindrique, d'une superbe venue, dressé comme un immense fût de colonne, porte à 6 ou 7 mètres de terre ses premières ramifications, sous forme de gros rameaux noueux; puis il continue à se ramifier jusqu'au sommet. Il doit avoir de 25 à 27 mètres de haut et quelques cents ans d'existence. (Octobre 1894).

On peut encore admirer quelques beaux **chênes** aux Saars, près de Neuchâtel. Ils ont crû sur les rochers à pic qui bordent le rivage du lac. Le plus gros d'entre eux est si bien enseveli sous un talus de comblage, qu'on n'en voit plus que les branches énormes, qui émergent du sol, comme autant d'arbres séparés.

Parmi les autres espèces d'arbres indigènes qui atteignent chez nous de grandes dimensions, il faut encore citer les **peupliers** noirs, blancs ou pyramidaux.

A noter, en premier lieu, le **grand peuplier** de Montmirail sur lequel on lit: "Se suis de l'an 1804." Son tronc droit et cylindrique jusqu'à 8 mètres du sol, puis très rameux, mesure dans son parcours d'abord 5, puis 4 mètres de circonférence. Ses racines couvrent un espace de 9 mètres environ. Et dire que ce colosse n'a pas même encore cent ans! Le **gros peuplier noir** du Bas de Champrière, dont le tronc noueux, percé à jour, se divise presque dès la base en deux gros rameaux, mesure au niveau du sol (il est en partie enseveli) près de 5^m 30 de tour. C'est un arbre très pittoresque, mais que le temps ne tardera pas à frapper de sa faux tranchante, à moins que la hache des bûcherons ne prenne les devants.

Citons aussi, comme un des plus beaux spécimens du genre peuplier, le superbe **populus canescens** de la propriété de M^{re} Davet - Du Pasquier à Areuse. C'est un arbre énorme dont le tronc noueux porte six grosses branches rameuses et plusieurs petites. A un mètre de terre, il mesure près de 4 mètres de tour. Sa hauteur est d'environ 25 mètres; il n'est cependant pas très âgé.

Les grands peupliers de 4 à 4½ mètres de tour sont encore assez fréquents chez nous; mais ils tendent à disparaître.

Disons encore deux mots, pour finir, du plus haut sapin de Chaumont, celui qu'on a surnommé le **grand-papa de Voens**. Ce vénérable patriarche, qui domine de sa cime pointue tous les arbres environnants, s'estompé en sombre, à la crête de la montagne, sur le bleu du ciel, dans la direction de La Dame. Nous l'avons visité dernièrement, mais sans pouvoir le mesurer. Il atteint, nous dit-on, une 30^{aine} de mètres de hauteur, mais, comme il a poussé en longueur, son tronc pyramidal n'est pas aussi énorme qu'on pourrait s'y attendre. Pour le protéger de la foudre, on l'a surmonté d'une grosse dame-jeanne qu'on aperçoit de loin, comme un petit ballon.

Pour aujourd'hui notre étude est finie. Si, dans nos pérégrinations, nous trouvons, ici ou là, quelque spécimen plus colossal encore de nos géants des forêts, nous en ferons part aux lecteurs du Rameau.

La conclusion de cette notice, qui est à l'adresse des jeunes membres du Club Jurassien, c'est qu'on peut toujours employer ses vacances à quelque travail intéressant ou utile, qui, sans fatiguer le corps, repose l'esprit et ouvre l'âme aux grandes scènes de la nature.

Alf. Godet, Prof.

INTELLIGENCE DES ANIMAUX

II. A PROPOS DES FAUVES DU JURA : DEUX CHIENS QUI S'ENTENDENT

(SUITE ET FIN)

En temps ordinaire, Euse et Bruno ne toléraient rien de suspect dans le voisinage et leurs maîtres pouvaient dormir tranquilles ; mais depuis quelques jours, à l'instar de nos premiers parents, ils avaient goûté d'un fruit défendu et tous leurs penchants les portaient vers le mal, aussi ne trouvèrent-ils pas à propos de modifier leurs dernières habitudes parce qu'ils avaient dû, à une heure avancée de la nuit, lancer quelques "vou ! vou !" à l'adresse de deux inconnus qui s'enfonçaient dans l'obscurité, là-bas au fond du verger. Au reste, ces visiteurs insolites ne paraissaient nullement tentés de subir le contact de la puissante mâchoire que laissaient entrevoir en aboyant ces redoutables gardiens. Or, vers minuit, la tranquillité la plus complète régnait au-

tour de ces rustiques demeures ; un silence de mort disait surabondamment que tout le monde dormait du sommeil du juste. C'est à ce moment-là que les deux chiens



prirent sans bruit le chemin du pâturage, où les attendaient les restes délicats d'un beau mouton qu'ils avaient égorgé la nuit précédente, et dont ils s'étaient régales après l'avoir traîné dans des broussailles.

Comme ils n'avaient pas de temps à perdre, nos deux gourmets se dirigèrent tout droit vers leur précieux dépôt et se mirent à l'œuvre. Mais à peine eurent-ils enfoncé deux ou trois fois leurs crocs d'ivoire dans le tendre gigot, qu'ils se virent surpris par les deux agents de police qui les avaient suivis à distance.

Eurc et Bruno, pris en flagrant délit de braconnage - car pour des chiens c'était leur crime - comprirent qu'ils étaient perdus. Leur flair habituel, loin d'être comparable à celui des gendarmes, les avait trahis. Mais comment pourraient-ils supposer, eux, tout méfians qu'ils étaient, que les deux individus aperçus au fond du verger méditaient leur perte ? Ils paraissaient si craintifs, ces deux visiteurs nocturnes, que nul ne les eût pris pour des représentants de la force publique. D'ailleurs, n'avait-il pas suffi de leur montrer les dents pour les faire déguerpir ! Pour nos deux pauvres chiens, il y avait vraiment de quoi les précipiter dans le fatalisme, car jamais l'idée ne leur serait venue que dans la peau d'un homme se trouvait un gendarme. Il était donc certain que, dans de telles conditions, le plus malin de tous les chiens du monde se fût laissé prendre.

Piètre consolation que cette philosophie ! Mais les deux malheureux n'en avaient pas d'autre....

Enfin, penauds comme un renard qu'une poule aurait pris, Eurc et Bruno jetèrent un dernier coup d'œil attristé sur les restes informes de leur victime, puis, faisant subitement queue basse, s'enfuyèrent à toutes jambes dans la direction de la demeure de leurs maîtres. Peut-être même jureraient-ils - mais un peu tard - qu'on ne les y prendrait plus ?

Le lendemain matin, les deux malandrins prenant le chemin de la Préfecture et leur mise en fourrière pour trois semaines fit renaître la tranquillité la plus complète au milieu des troupeaux de la contrée. Il est superflu d'ajouter que, leur culpabilité ne faisant plus l'ombre d'un doute, Eurc et Bruno durent expier par la mort leurs atroces et multiples forfaits. C'est ainsi que loups et ours, hyènes et chacals ou autres animaux carnassiers rentrèrent comme par enchantement dans leurs tanières.

*
*
*

Dans l'histoire qui précède, rien ne paraîtrait extraordinaire si l'on n'admettait pas généralement que les animaux n'agissent que sous l'impulsion de leur instinct, c'est-à-dire d'un sentiment intérieur qui les dirige vers un but toujours le même, indépendamment de toute réflexion et sans que l'intelligence y joue aucun rôle.

Mais il n'en est certes pas toujours ainsi : pour peu que l'on étudie de près la vie des animaux, de véritables traits d'intelligence peuvent être fréquemment constatés. S'il en était autrement, de quelle manière les deux héros de notre histoire seraient-ils parvenus à s'entendre, eux qui demeuraient éloignés l'un de l'autre et savaient si bien profiter du sommeil de leurs maîtres ? L'intelligence de Eurc et Bruno n'est pas moins démontrée par le fait qu'ils avaient caché dans des broussailles le mouton dont ils voulaient se régaler, tandis que les autres victimes avaient été abandonnées sur le terrain.

F. Cercier